

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-huit, le 25 juillet, les membres du Comité syndical se sont réunis à MONCLA sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21	Membres présents : Mmes PLANTE M, FASENTIEUX V, LESPOURCI-AMARE M ; Mrs CAOSTADOAT P, ERIZABAL C, GUIRAUT J, HUBERT M, LACOSTE P, LAHORE JP, LANUSSE-CAZALE A, LECHON A, MONSEGU M
En exercice	21	
Présents	12	Etaient excusés : Mmes ARGILAGA MC, BITAILLOU F, DUFRECHE MH, MAILLOT MC (a donné pouvoir à Mme PLANTE M), Mrs CAU-MIL T, CAZALIS PETIT JEAN J, JONVILLE B, MARTENS C, PAULIEN R, SERGENT S.
Dont suppléants	3	
Dont représentés	0	Secrétaire de séance : M. GUIRAUT Jean
Votants	13	
Dont pour	13	
Dont contre	0	
Dont abstention	0	
Convocation : 13.07.2018		

N°2018-F6 – ADMINISTRATION GENERALE – ENFANCE JEUNESSE – FIXATION DES TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES RAPPORT

Mme la Présidente rappelle que le Syndicat gère les accueils périscolaires des écoles suivantes :

- Ecole Maternelle de GARLIN
- Ecole Élémentaire de GARLIN
- Groupe scolaire de DIUSSE

Après un retour sur deux années scolaires, elle explique qu'il convient de modifier et de simplifier les tarifs des accueils périscolaires en intégrant notamment la notion de quotient familial, tel que demandé par la Caisse d'Allocations Familiales dans la convention pour la Prestation de Service.

Mme la Présidente précise également que la tarification au 1/4h complique le suivi et peut être source d'erreur dans les pointages comme d'incompréhension pour certains parents.

Aussi, elle propose à l'assemblée les tarifs suivants :

	QF < 450€	QF > 450 €
Matin	0.40 €	0.50 €
Soir : jusqu'à 17h	0.90 €	1.00 €
Soir : de 17h à 19h	0.90 €	1.00 €

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

DECIDE de fixer les tarifs comme présenté dans le rapport ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2018

PRECISE que la facturation sera établie en début de mois pour le mois précédent selon les présences réelles des enfants

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente,

**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**
3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr

Michèle PLANTE

